



RAPPORT RSE 2024



LE GROUPE CHAPSVISION

Le mot du Président
A propos de nous
La gouvernance RSE de ChapsVision

1

LES TEMPS FORTS DE 2024 – DÉBUT 2025

Un second bilan carbone et une stratégie de
décarbonation mise à jour
La double matérialité

2

LES PILIERS RSE DE CHAPSVISION

Méthodologie de reporting
Social et droit de l'homme
Ethique et compliance
Environnement
Achats et ventes responsables
Au-delà des objectifs

3

4

FUTURES ÉTAPES

5

ANNEXES

Norme GRI

1

LE GROUPE CHAPSVISION

LE GROUPE CHAPSVISION

LE MOT DU PRÉSIDENT



LE MOT DU PRÉSIDENT



« Depuis sa création en 2019, le groupe ChapsVision s'est donné pour mission de conjuguer performance économique, engagement éthique et responsabilité sociétale. Bien au-delà du simple respect des normes légales et réglementaires, nous avons toujours eu à cœur d'agir en cohérence avec nos valeurs, notre éthique, et notre volonté de bâtir une entreprise citoyenne, engagée et respectée.

Conscients de notre rôle dans la société et des impacts de nos activités, nous avons choisi fin 2022 de structurer notre démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE). Cette dynamique nous a déjà permis d'obtenir une médaille d'argent Ecovadis - une reconnaissance qui positionne ChapsVision parmi les entreprises responsables de confiance. Elle valorise aussi notre soutien constant aux initiatives solidaires portées par HappyCap Foundation. C'est une fierté, mais aussi une invitation à poursuivre avec détermination nos engagements.

Je souhaite saluer ici le formidable travail collectif accompli. Grâce à la mobilisation de toutes les équipes, nous avons posé des fondations solides. Cette réussite est avant tout celle d'une entreprise unie, tournée vers l'avenir, et pleinement consciente de son impact.

2025 marquera une étape importante dans notre démarche avec l'arrivée d'un Directeur du Développement Durable et l'inscription accélérée de la durabilité au cœur de notre stratégie.

Ensemble, poursuivons cette trajectoire responsable et exigeante, pour bâtir un avenir durable, innovant et porteur de sens.»

Olivier Dellenbach
Président fondateur, ChapsVision

LE GROUPE CHAPSVISION

À PROPOS DE NOUS



A PROPOS DE NOUS

Spécialiste du traitement souverain de la donnée, ChapsVision permet aux entreprises et administrations de réussir leur transformation digitale et de créer de la valeur grâce à une suite logicielle axée autour de son système d'exploitation de la donnée massive et hétérogène.

L'impulsion du groupe est le résultat d'acquisitions minutieusement choisies, de développement à l'international et d'investissements substantiels en développement dans le traitement massif de la donnée.

Notre groupe a ainsi rapidement évolué pour devenir une entité cohérente attachée à la souveraineté des données, composée de deux branches se concentrant sur des secteurs à forte empreinte data.



Des solutions dédiées à l'**engagement client**, au **commerce unifié** et à la **market intelligence** pour les marchés du luxe, du retail, de la banque, des assurances et mutuelles, de la grande distribution, de la pharmacie...



Consulter le site
chapsvision.fr



Des solutions souveraines dédiées à la **cyber intelligence**, à l'**investigation**, à l'**analyse criminelle** et à la **cybersécurité** pour les marchés de la défense, du renseignement et de la sécurité.



Consulter le site
chapsvision-cybergov.fr



≈ **200M€**
de CA en 2024



+29
acquisitions
depuis 2019



3
levées de fonds
de +200M€



1 000
clients



+ 1 000
collaborateurs

LE GROUPE CHAPSVISION

LA GOUVERNANCE RSE CHEZ CHAPSVISION



LA GOUVERNANCE RSE CHEZ CHAPSVISION*

UN GROUPE ENGAGÉ

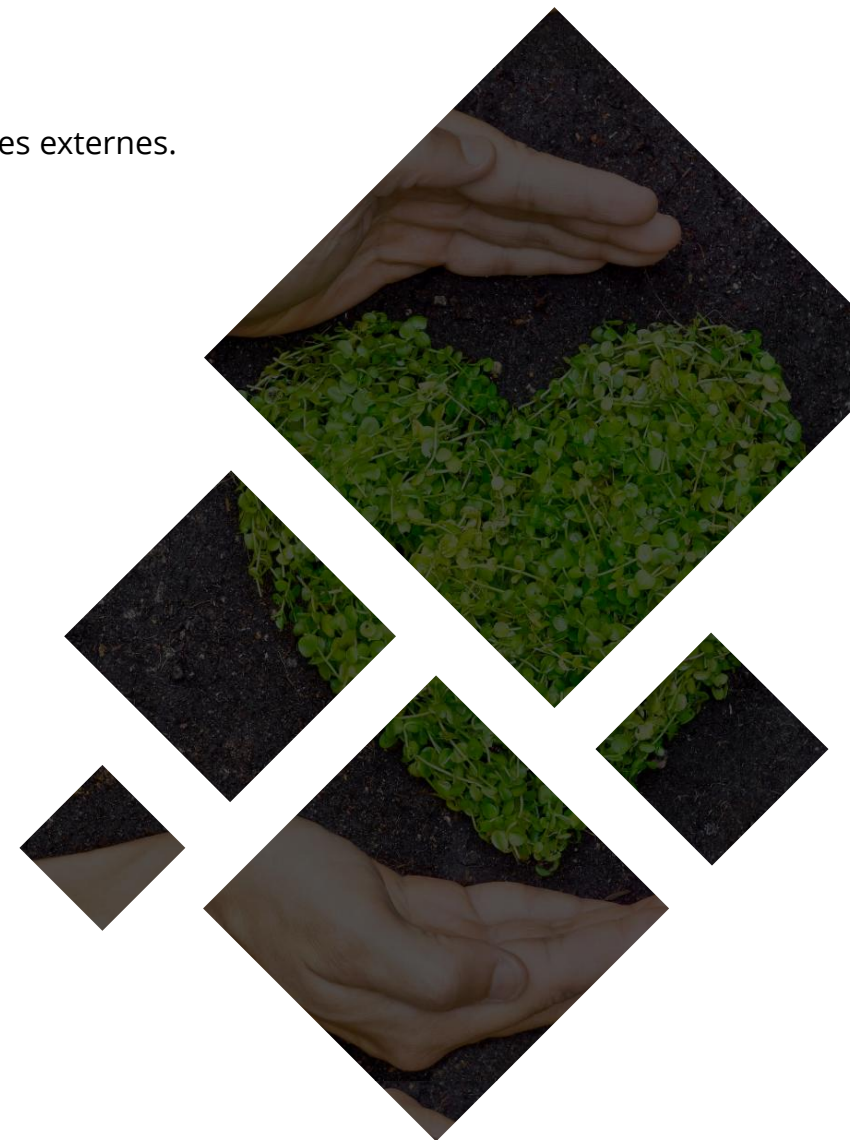
Chez ChapsVision, l'engagement RSE se matérialise au plus haut niveau de la Direction et des parties prenantes externes.

La force de ce modèle de gouvernance :

- ❖ **Une composition éclectique** : implication à la fois du Conseil de surveillance et du Comex de ChapsVision permettant de garantir des points RSE réguliers dans les ordres du jour de ces deux instances.
- ❖ **Un accompagnement constant des investisseurs dans notre démarche**



*La gouvernance va évoluer durant le second semestre 2025





LA GOUVERNANCE RSE CHEZ CHAPSVISION*

COMITÉ DE GOUVERNANCE

Assure efficacement la structuration de l'action et de l'engagement RSE du Groupe.

Arbitre et acte l'avancée des missions mises en place dans le cadre de la RSE.



Béatrice DELLENBACH
Membre du Conseil de surveillance



Jean-François MENAGER
Directeur Général Adjoint



Aurore GAMBELOU
Directrice Juridique et Compliance
Groupe & DPO



Delphine MARTIN
Directrice des Ressources
Humaines

AMBASSADEURS RSE

Œuvrent à la mise en place des actions RSE décidées par le Comité de Gouvernance.

Aident à la coordination des actions RSE au niveau des métiers et de ses interlocuteurs / participe aux comités référents.

Proposent des initiatives RSE au Comité de gouvernance.



Stéphanie LEVOYE
Directrice Marketing & Communication



Marion BARCESSAT
Directrice développement RH



Théophanie GABOTON-DEVARRE
Responsable juridique



Barbara MUS
Secrétaire Générale

* La gouvernance va évoluer durant le second semestre 2025

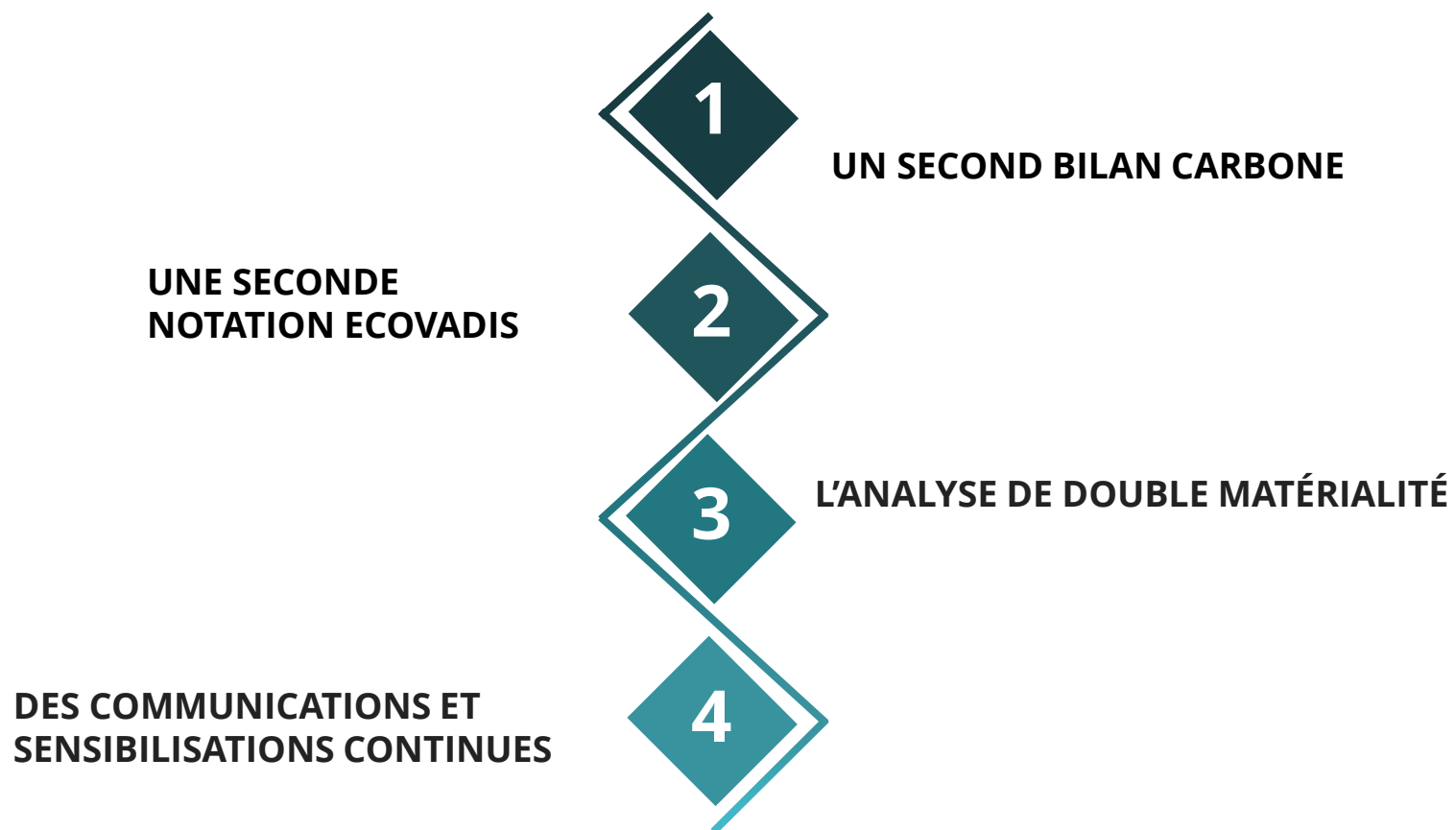
2

LES TEMPS FORTS 2024 ET DÉBUT 2025



EN BREF...

Quatre temps forts qui marquent l'accélération de la démarche ESG au sein du Groupe et son ancrage dans la stratégie globale de ChapsVision :



LES TEMPS FORTS 2024-2025

UN SECOND BILAN CARBONE



UN SECOND BILAN CARBONE

LE PROJET PHARE DU 1^{er} TRIMESTRE 2025

LE PÉRIMÈTRE

- ❖ Ensemble du groupe
- ❖ Scopes* 1, 2 et 3 (1050 collaborateurs)

LA MÉTHODOLOGIE

- ❖ Collecte des données
- ❖ Envoi
- ❖ Analyse
- ❖ Travail sur un plan de décarbonation



RÉSULTATS



**RÉSULTATS COHÉRENTS AVEC LE PREMIER BILAN
CARBONE DE 2022**
LANCEMENT D'UN PLAN DE DECARBONATION

* Désignent le périmètre d'émissions de gaz à effet de serre de l'organisation ou du produit en question.

- **Scope 1** : Emissions directes
- **Scope 2** : Emissions indirectes liées aux consommations énergétiques
- **Scope 3** : Les autres émissions indirectes (achats ,transports, utilisation, fin de vie, recyclage, etc...)



UNE RÉFLEXION AUTOUR DU SCOPE 4

Au-delà de la réalisation d'un nouveau bilan carbone, ChapsVision a souhaité aller plus loin en initiant, fin 2024, une réflexion autour du scope 4.

Le scope 4, tel que défini par le GHG Protocol, rassemble les émissions évitées lors de l'utilisation d'un produit se substituant à d'autres biens ou services, remplissant les mêmes fonctions mais ayant une faible intensité carbone.

Dans un premier temps, ChapsVision a cartographié, parmi sa gamme de produits, les solutions permettant d'éviter les émissions de gaz à effet de serre.

Son choix s'est d'abord porté sur la solution Notico Deliv, la livraison au dernier kilomètre.

Ce calcul a pour objectif d'estimer les émissions évitées grâce à la solution Notico Deliv. L'hypothèse principale est que Notico Deliv permet de réduire le nombre de livraisons manquées, diminuant ainsi la distance parcourue par les véhicules de livraison. Cette optimisation entraînerait une réduction des émissions par rapport à un scénario où les entreprises de livraison bénéficiaires n'utiliseraient pas la Plateforme.

LES TEMPS FORTS 2024-2025

UNE SECONDE NOTATION ECOVADIS



NOTRE SECONDE NOTATION ECOVADIS



Médaille d'Argent

Le durcissement des critères de notation d'année en année par l'organisme permet au Groupe de ne pas se reposer sur ses acquis mais de tendre vers l'excellence, au fil des ans. Ce résultat constant dans un contexte d'accroissement permanent des exigences d'Ecovadis, traduit l'engagement fort de ChapsVision pour une activité responsable, et valorise son combat aux côtés d'HappyCap Foundation.



DES RÉSULTATS EN AUGMENTATION



- **Augmentation de 2 points** par rapport à 2023
- Forte progression sur les piliers Achats responsables et Ethique et compliance : **+10 points pour chacun.**

Année	Environnement	Social et droit de l’Homme	Ethique et compliance	Achats responsables
2024	70	70	80	70
2023	70	70	70	60

LES TEMPS FORTS 2024-DÉBUT 2025

LA DOUBLE MATÉRIALITÉ



L'ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

Face aux défis climatiques et sociétaux, ChapsVision souhaite répondre aux attentes croissantes de transparence de ses parties prenantes. Collaborateurs, clients et investisseurs exigent en effet une vision claire et complète de l'impact global des activités du groupe sur la société et l'environnement.

ChapsVision a donc réalisé une évaluation de sa performance durable sous le double angle :

- Matérialité financière : comment l'environnement économique, social et naturel affecte la performance financière de l'entreprise ;
- Matérialité d'impact : comment l'entreprise impacte son environnement économique, social et naturel.

C'est ainsi que ChapsVision a réalisé son analyse de double matérialité.

LES ÉTAPES SUIVIES PAR CHAPSVISION

----- Décembre 2024 ----- Janvier 2025 ----- Février 2025 ----- Mars/Avril 2025 ----->



Identifier le périmètre de l'analyse, les parties prenantes, analyse de la chaîne de valeur et identification de la liste d'enjeux



Décliner nos enjeux ESG en une liste exhaustive, pragmatique et au bon niveau de granularité de nos impacts, risques et opportunités (IRO)



Evaluer l'importance des IRO dans une approche de double matérialité (matérialité financière et matérialité d'impact)



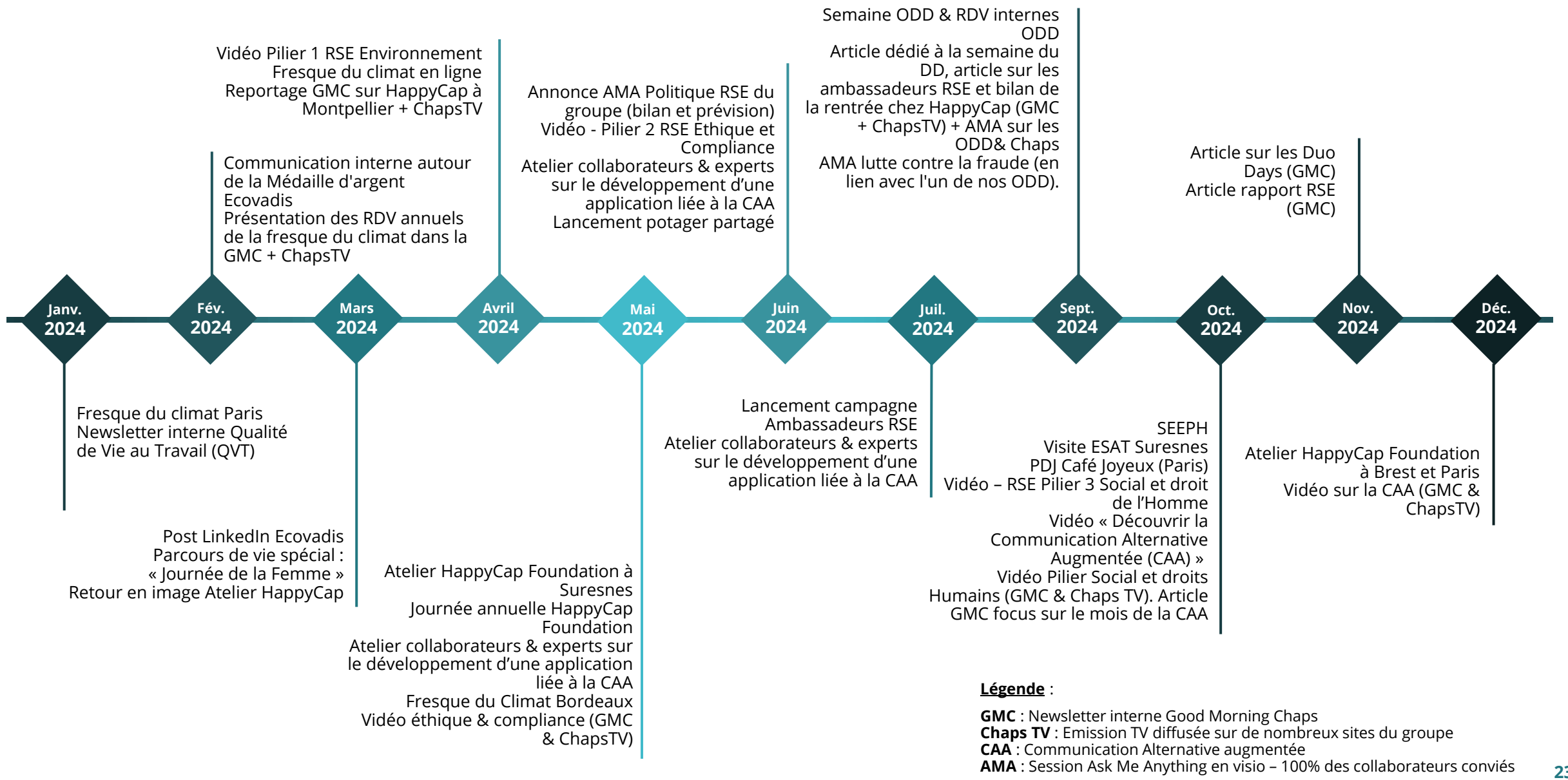
Consolider et valider les résultats de l'analyse de double matérialité et en tirer les conclusions de reporting

LES TEMPS FORTS 2024

**DES COMMUNICATIONS ET
SENSIBILISATIONS
CONTINUES**



SENSIBILISATION GLOBALE ET CONTINUE



3

PILIERS RSE

REPORTING SUR LES OBJECTIFS 2024

PILIERS RSE

MÉTHODOLOGIE DE REPORTING



MÉTHODOLOGIE DE REPORTING

Le présent rapport portant sur les objectifs pris par le groupe ChapsVision devant être atteints au 31 décembre 2024, les données évaluées couvrent principalement la période allant de janvier 2024 à décembre 2024.

Néanmoins, nous reportons également sur l'activité écoulee sur le premier semestre 2025 pour les objectifs à cheval sur l'année 2024 et le premier semestre 2025. Le reporting complet sur l'année 2025 sera donc publié à l'occasion du Rapport RSE 2025.

RAPPEL DE NOS 4 PILIERS

Ces quatre piliers servent de fondement au plan d'actions mis en place par le Groupe.
Les engagements du groupe se mesurent à la lumière des objectifs auxquels ChapsVision a souscrit, notamment sur la période 2023-2024.



ETHIQUE & COMPLIANCE
Anticorruption
RGPD
Cybersécurité...



SOCIAL & DROITS DE L'HOMME
Santé et sécurité des salariés
Conditions de travail
Diversité, discrimination et harcèlement...



ENVIRONNEMENT
Réduction des consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre...



ACHATS & VENTES RESPONSABLES
Pratiques environnementales et sociales des fournisseurs



PILIERS RSE

SOCIAL ET DROIT DE L'HOMME

SOCIAL ET DROIT DE L'HOMME

LES OBJECTIFS QUE NOUS NOUS ÉTIIONS FIXÉS POUR 2024

GRI 404-1

GRI 403-5

GRI 405-2

Objectif	Action	Année
Mise en place de dispositifs afin de favoriser la parité au sein du groupe	- Analyse du nombre de salariés augmentés au retour de leur congé maternité - Garantie que 100% des fiches de postes publiées par l’entreprise s’adressent aux profils autant féminins que masculins	2024
Favoriser la formation et le développement des compétences	Analyse du nombre d'ETP en alternance ou en apprentissage	2024
Favoriser l’inclusion des personnes en situation de handicap	- Pourcentage de collaborateurs en situation de handicap travaillant dans le groupe ou effectuant des prestations pour le groupe : objectif de 1% en 2024. Chiffre réalisé 3,5%. - Toutes nos offres d’emploi sont ouvertes aux personnes en situation de handicap	2024

Résultats atteints
100 %

Objectif reporté
Aucun

DIVERSITÉ ET ÉQUITÉ

ÉCART DE RÉMUNÉRATION HOMME/FEMME

Nous travaillons pour un équilibre hommes/femmes au maximum même si notre environnement est plutôt masculin.

Nous avançons dans un environnement toujours plus équitable et inclusif.

Nous attirons les talents de tous horizons, milieux sociaux et origines ethniques, veillons à ce que notre main-d'œuvre reflète la riche diversité de nos clients, de nos valeurs.

Le principal risque pour ChapsVision concerne la représentation disproportionnée entre les hommes et les femmes, ce qui renforce les écarts de rémunération.

La parité hommes / femmes est respectée en ce qui concerne les augmentations sur 2024.

INDICATEURS 2024



**Signature du Pacte de
parité de la mission
French Tech en 2023**



6,2%
**Ecart de rémunération
en faveur des hommes**



83/100
Index égalité Pro



Parité
29% vs 71%
femmes hommes

DIVERSITÉ ET ÉQUITÉ

RETOUR DE CONGÉS MATERNITÉ ET AUGMENTATION



9

**collaboratrices en
congés maternité
en 2024**

100%

**des collaboratrices ont
été augmentées à leur
retour de congé**



MIXITÉ GÉNÉRATIONNELLE

ChapsVision s'engage à faciliter l'accès à l'emploi des 18-25 ans via une politique d'alternance.

18

**alternants ont rejoint
nos équipes en 2024**

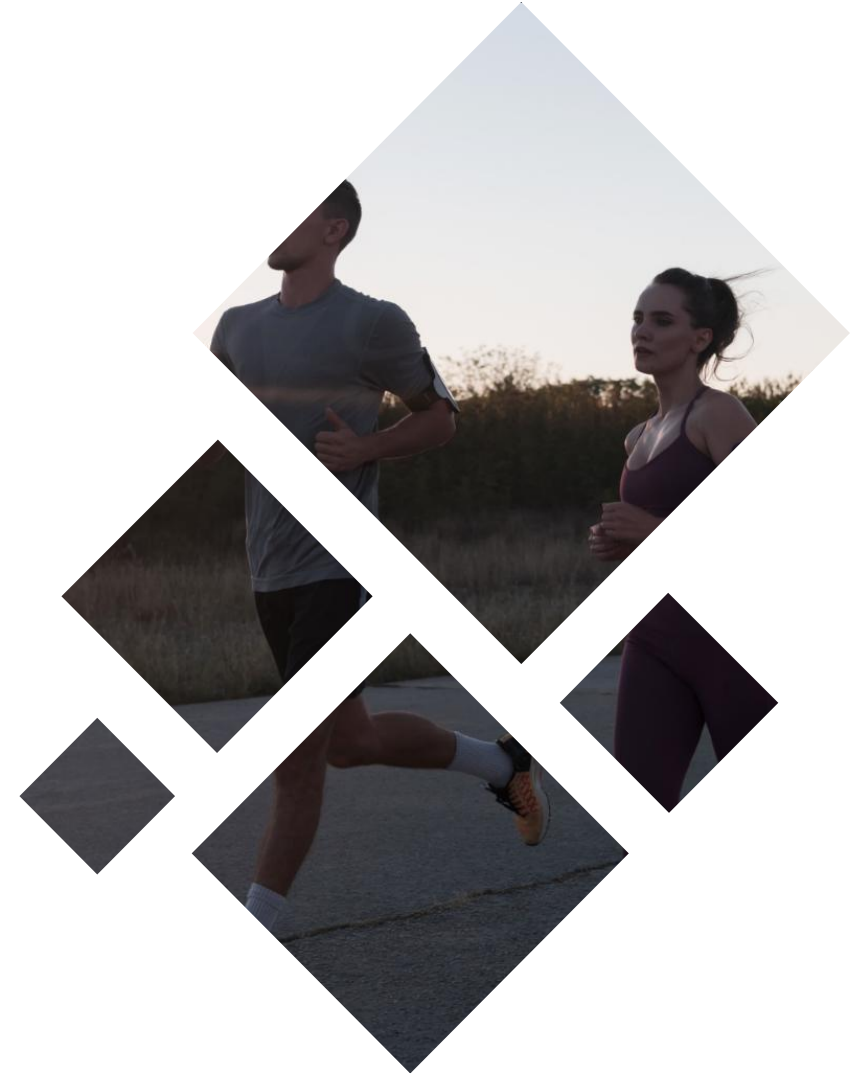
Les nouveaux arrivants sont accompagnés par un tuteur.

QVCT - BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

SENSIBILISATION EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

Exemples d'actions mises en place :

- ❖ 3 ateliers organisés sur "bien vivre le changement"
 - ❖ Session de maximum 12 personnes
 - ❖ 32 participants
- ❖ 3 ateliers organisés sur "apprendre à se ressourcer et gagner en équilibre"
 - ❖ Session de maximum 12 personnes
 - ❖ 34 participants



QVCT - BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

Nous proposons un modèle de travail hybride dans lequel nos collaborateurs viennent en fonction de jours de présence au bureau avec une organisation agile des espaces de travail : le **flexoffice**.

Il n'y a plus de places attitrées, chaque collaborateur est libre de choisir d'où il travaille, en fonction de ses besoins. Dans notre contexte d'hyper-croissance, cette organisation souple permet aux salariés basés en Ile-de-France de naviguer d'un site à l'autre, de multiplier les rencontres et de faciliter l'appréhension de tout l'écosystème ChapsVision !

ChapsVision a conclu un **accord du temps de travail**, la majorité de nos collaborateurs est au **forfait jours**, toutes les catégories (cadre, ETAM, non cadre) peuvent bénéficier de ce statut qui offre une grande liberté d'organisation. De plus, ChapsVision garantit 12 jours de RTT chaque année et assure le respect du temps de repos de 11 heures consécutives la semaine et 35 heures consécutives le weekend.

Un entretien annuel entre le collaborateur au **forfait jours** et son manager est réalisé pour s'assurer du respect de l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle et de l'organisation adaptée du travail.



LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

- Des **espaces de convivialité** pour mieux se retrouver
- Des **cours de sport** à distance sont proposés toutes les semaines
- Des livraisons de **panier de fruits** une fois par semaine sur nos sites

SANTÉ ET SECURITÉ

NOS ACTIONS DE FORMATION

- **Formation Sauvetage Secourisme du Travail**
 - 45 collaborateurs formés
 - 100% des collaborateurs certifiés SST à l'issue de la formation



NOS INDICATEURS 2024

- Taux accident de trajet : 1,46 %
- Taux accident de travail : 0,10 %

GESTION DES CARRIÈRES ET FORMATION

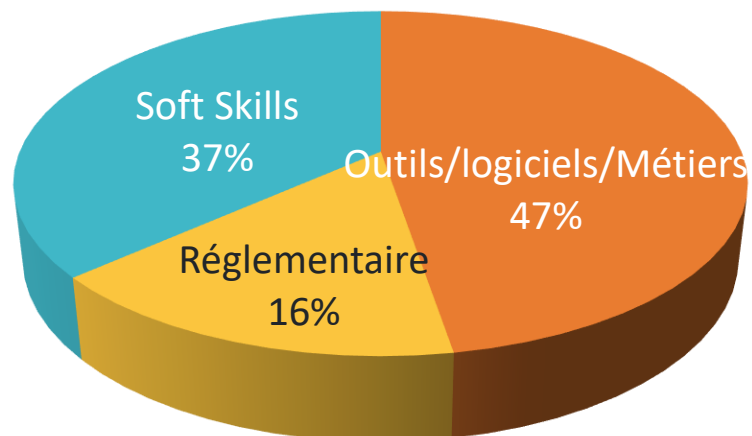
NOS ENTRETIENS ANNUELS

90% de nos collaborateurs ont réalisé une séquence d'entretien annuel avec leur manager au titre de l'année 2024. Un temps d'échange permettant de faire le point sur l'acquisition des compétences, les perspectives de développement, les besoins en formation.

NOS ACTIONS DE FORMATION

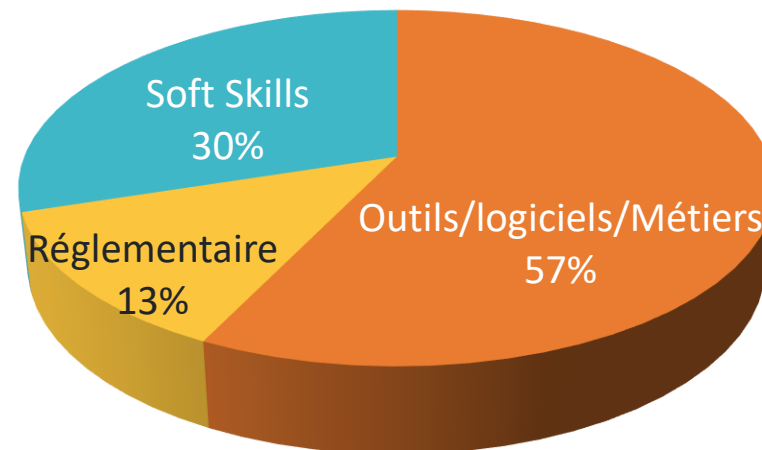
454

participations
à des actions de formation



4870

Heures
de formations



Un parcours de formation dédié au management

- 74 managers sont entrés en formation
- 22 ont terminé le parcours en 2024

DIALOGUE SOCIAL

NOS REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

- Une UES regroupant 23 sociétés juridiques
- Un CSE unique
 - 25 représentants du personnel (titulaires et suppléants)
 - Des représentants de proximité sur chaque site, soit 14 membres
- 3 délégués syndicaux (organisations syndicales CGT, CFE-CGC, CFDT)

10

Accords signés

INCLUSION



- ❖ Animation d'ateliers HappyCAA pour sensibiliser au handicap les collaborateurs du groupe et réaliser des Podds à destination d'enfants non oralisants ainsi que des livrets makaton (système de communication basé sur un vocabulaire gestuel et des symboles graphiques).
- ❖ Recours régulier à des ESAT pour les cocktails et petits déjeuners des événements que nous organisons.
- ❖ 1 campagne de sensibilisation au handicap sur une semaine
- ❖ 1 Duo Day à l'ESAT de Suresnes : participation pendant une demi-journée à un vis-ma-vie à l'Esat en travaillant aux côtés de travailleurs en situation de handicap (repassage, lavage de linge, emballage, accueil...)
- ❖ Service de Café joyeux à nos clients et prospects lors des salons auxquels nous participons.
- ❖ Une quinzaine de groupes déployés en France/Belgique/Luxembourg pour accompagner et soutenir des familles d'enfants en situation de handicap mental et cognitif dans la mise en place d'outils de CAA tout au long de l'année (1 réunion par mois).
- ❖ 1 journée dédiée aux animatrices bénévoles des groupes HappyCAA pour les remercier de leur dévouement.
- ❖ 1 conférence inspirante proposée aux collaborateurs « Monde du handicap ou monde du travail, face au changement : les mêmes défis ! » par Jean Mathy, Philosophe et Directeur de l'Innovation chez Perce-Neige et Céline Poulet, Secrétaire Générale du Comité Interministériel du Handicap, le 16 mai.
- ❖ 3 référents handicap au sein du Groupe
- ❖ Une charte handicap à disposition de tous nos collaborateurs. 3,5% des salariés du groupe en situation de handicap.



PILIERS RSE

ÉTHIQUE ET COMPLIANCE



ÉTHIQUE ET COMPLIANCE

Pour ChapsVision, le respect de ses valeurs et des règles applicables constitue un enjeu stratégique.

Cet enjeu s'inscrit dans le programme Conformité du Groupe (RGPD, RSE, Contrôle des exportations, Ethique), dans le cadre duquel ChapsVision s'est fixé des objectifs de contrôle, d'amélioration continue des process (notamment le **process d'alerte interne**), et de communication.

Nous faisons en sorte que nos collaborateurs soient toujours en mesure d'appliquer les principes à prendre en compte pour gérer les relations existantes ou potentielles avec des partenaires commerciaux privés et/ou des agents publics pour faire face aux situations à risque rencontrées dans leurs activités quotidiennes. A ce titre, dès leur arrivée au sein du groupe CHAPSVISION, les nouveaux collaborateurs se voient offrir un livret d'accueil contenant un niveau minimal d'information sur les programmes de compliance qui sera complété par une session de sensibilisation d'on-boarding réalisée via un webinar leur présentant les points clés des politiques et procédures de compliance.

Une fois formés et sensibilisés, il s'agit notamment pour eux de pouvoir identifier les problèmes **de sécurisation des données, de corruptions potentielles** et, si nécessaire, d'obtenir des conseils de la Direction Juridique et Compliance, ainsi que les approbations nécessaires de la Direction Générale le cas échéant.

Les données de l'année 2024

0

Alerte au Code de bonne
conduite remontée

0

Exportation non
autorisée détectée

0

Infraction aux
sanctions
internationales
détectée

89%

Des new joiners
sensibilisés au
programme de
conformité





UN COMITÉ D'ÉTHIQUE INDÉPENDANT ACTIF

L'expérience prouve que les recommandations du Comité d'éthique indépendant mis en place en janvier 2023 ont pu participer aux évolutions des procédures internes de ChapsVision, notamment la procédure Tamis (procédure de validation des opportunités commerciales), et la doctrine pays du groupe ChapsVision. En effet, le Comité a pris la mesure de la complexité et de la sensibilité des sujets générés par l'activité de ChapsVision, ainsi que des difficultés inhérentes à la compatibilité de la croissance économique nécessaire au groupe ChapsVision, et du respect de ses valeurs et de son éthique.

En 2024, et à titre exceptionnel, 6 Comités se sont tenus. En 2025, et au jour de la publication du rapport, 2 Comités se sont tenus.

Les principaux sujets abordés lors des Comités étaient les suivants :

- Démonstration des produits ChapsVision
- Informations relatives aux opérations d'acquisition en cours
- Opportunités commerciales sensibles
- Doctrine pays ChapsVision





UNE NOUVELLE DOCTRINE PAYS

Dans le cadre de sa procédure de validation des opportunités commerciales s'agissant de ses produits réglementés et/ou produits en zone grise (« Process Tamis »), ChapsVision a mis en place, en 2023, une doctrine pays répondant au tryptique « pays blacklistés », « pays sous contrôle », « pays autorisés ».

Suite à un travail initié en 2023, le Comité d'éthique indépendant a travaillé à la mise à jour de cette doctrine pays, notamment afin de pouvoir dégager des pays pour lesquels ChapsVision pourrait envisager, au cas par cas et via son process de validation interne, de commercialiser ses produits contrôlés.





LA PRÉVENTION DE LA CORRUPTION CHEZ CHAPSVISION

Un programme de conformité anticorruption robuste

- Une cartographie des risques de corruption mise à jour, tenant compte de la croissance et de l'internationalisation du Groupe utilisée comme outil de pilotage de l'ensemble du programme de conformité anticorruption. Des plans d'actions sont mis en place et suivis en fonction des résultats de la cartographie.
- Un corpus de procédures dédié à l'anticorruption portée par l'instance dirigeante du Groupe : Un code de bonne conduite annexé au règlement intérieur, une politique anti-corruption, une politique cadeaux et invitation.
- **La nouveauté 2024 : La procédure de due diligence des partenaires d'affaires venant renforcer nos engagements de ventes responsables. Une procédure classifiant les partenaires d'affaires en fonction de leur niveau de risques et identifiant la gouvernance de validation pour l'entrée en relation avec ces tiers. La procédure décrit également l'ensemble des points de contrôles réalisés sur ces tiers (Screening, vérification de l'empreinte numérique, réseaux et environnement relationnels..).**
- Un dispositif de formation dédié à l'anticorruption avec un e-learning adressé à l'ensemble des collaborateurs du Groupe et des formations via Webinars destinées aux personnels exposés identifiés au sein de la cartographie des risques de corruption.



CARTOGRAPHIE DES RISQUES

100% des activités et processus Groupe



POLITIQUES & PROCEDURES

5 procédures et politiques dédiées à la prévention de la corruption



SENSIBILISATION & FORMATION

Fonctions exposées formées au regard du profil de risque de leur activité



Due Diligence

100% des partenaires d'affaires utilisés à l'export sur 2024 analysés via des critères anticorruption



EXTERNALISATION DE LA PROCÉDURE D'ALERTE - L'ALERTE INTERNE CHEZ CHAPSVISION

Dans un souci d'amélioration constante de ses procédures internes, et de maintien de la conformité, ChapsVision a souhaité renforcer sa procédure d'alerte interne en externalisant les déclarations d'alerte via une plateforme dédiée.

Une procédure d'alerte interne a été formalisée et complétée par une plateforme dédiée.

La procédure d'alerte interne garantit la protection du lanceur d'alerte conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables notamment concernant les mesures de protection contre les actes de représailles.

Soucieux de faire connaître la procédure et sa plateforme associée, des actions de communications sont réalisées fréquemment aux collaborateurs pour leur présenter les garanties de confidentialités et de protection associées.

La journée internationale des lanceurs d'alertes célébrée à CHAPSVISION

Le 23 juin, dans sa volonté de communication en continu sur le sujet, CHAPSVISION a célébré la journée internationale des lanceurs d'alertes en réalisant une communication adressée à l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

COMMENT LANCER UNE ALERTE ?

Bonjour à toutes et à tous,

Nous célébrons aujourd'hui la **Journée internationale des lanceurs d'alerte** !

🔗 Quel rôle puis-je jouer ?

ChapsVision s'est dotée de valeurs strictes retranscrites dans [le Code de Bonne Conduite](#) du groupe, que chacun de nous doit suivre au quotidien.

A ce titre, chaque collaborateur peut librement faire remonter des faits, situations, comportements qui lui semblent mettre à risque le Groupe au regard de la loi, ou mettre à risque d'autres collaborateurs.

🚩 Un lanceur d'alerte, c'est quoi exactement ?

C'est une personne qui, de bonne foi et sans contrepartie financière, **signale un comportement ou une situation grave** : corruption, fraude, discrimination, harcèlement, danger grave pour la santé ou l'environnement...

📧 Si je souhaite faire un signalement ?

Rien de plus simple, il suffit au choix :

- D'utiliser notre portail anonyme et dédié accessible ici : [Plateforme de signalement](#)
- D'écrire à l'adresse compliance@chapsvision.com

💡 À noter :

Tout signalement d'une situation ou d'un comportement qui vous semble illégal ou contraire au Code de Bonne Conduite, fait de bonne foi en relayant des informations dont vous avez la conviction personnelle qu'elles sont vraies, ne donnera lieu à **aucune conséquence défavorable** à votre égard.

Vous retrouverez la politique détaillée sur [Le Hub](#), sur votre [espace RH](#) ou sur votre [espace Legal](#).

Vos équipes RH et Juridique





PRÉVENTION DE LA CORRUPTION : FAITS MARQUANTS

Depuis Août 2024 :

- Internalisation des due diligence avec des critères anticorruption dans le cadre **du comité export hebdomadaire**

Octobre 2024 :

- **Création de la procédure de due diligence des partenaires d'affaires**

Janvier 2025 :

- **Mise en production de la plateforme d'alerte**
- **Déploiement de la procédure d'alerte interne**

Février 2025 :

- Actualisation et modernisation de l'on-boarding au **Programme Interne de Conformité**

Mars 2025 :

- **Lancement de la compliance week**
- **Formation** des équipes commerciales sur l'anticorruption

Mai 2025 :

- L'intranet (**Hub ChapsVision**) dédié à l'anticorruption a été mis à jour afin de renforcer l'accessibilité, la clarté et la pertinence des processus et des ressources à disposition des collaborateurs. Cette mise à jour vise à favoriser une meilleure appropriation des bonnes pratiques.

Juin 2025 :

- Communication sur le dispositif d'alerte interne à l'occasion de la journée internationale des lanceurs d'alertes





LA COMPLIANCE WEEK : LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS DE SENSIBILISATION DES COLLABORATEURS

Afin de renforcer son dispositif de sensibilisation auprès de ses collaborateurs, le Groupe CHAPSVISION a mis en place en mars 2025 une semaine de la compliance où plusieurs actions de communications ont été réalisées :

- Un message d'annonce de l'évènement par le président du Groupe.
- L'organisation de 2 webinars obligatoires en anglais et français :

Un webinar portant sur la présentation du dispositif de conformité anticorruption

Un webinar sur le dispositif d'alerte interne

- La diffusion auprès des collaborateurs d'une vidéo micro-trottoir de certains membres de l'instance dirigeante mettant en avant le caractère stratégique du programme de compliance dans la gouvernance du Groupe CHAPSVISION.
- Un quizz final permettant aux collaborateurs de tester leur connaissance sur le programme de conformité anticorruption.



LA COMPLIANCE WEEK : LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS DE SENSIBILISATION DES COLLABORATEURS

Afin de renforcer son dispositif de sensibilisation auprès de ses collaborateurs, le Groupe CHAPSVISION a mis en place en mars 2025 une semaine de la compliance où plusieurs actions de communications ont été réalisées :

- Un message d'annonce de l'évènement par le président du Groupe.
- L'organisation de 2 webinars obligatoires en anglais et français :

Un webinar portant sur la présentation du dispositif de conformité anticorruption

Un webinar sur le dispositif d'alerte interne

- La diffusion auprès des collaborateurs d'une vidéo micro-trottoir de certains membres de l'instance dirigeante mettant en avant le caractère stratégique du programme de compliance dans la gouvernance du Groupe CHAPSVISION.
- Un quizz final permettant aux collaborateurs de tester leur connaissance sur le programme de conformité anticorruption.



LA PRÉVENTION DE LA CORRUPTION CHEZ CHAPSVISION

OBJECTIFS QUE NOUS NOUS FIXONS POUR 2025-2026

GRI - 418

Un programme de conformité anticorruption en amélioration continue

Contrôle du dispositif :

Mise en place d'un plan de contrôle interne de 1er et 2ème niveau sur le dispositif anticorruption en collaboration avec la direction qualité.
Renforcement du dispositif de contrôle comptable anticorruption avec la mise en place d'une procédure et d'un plan de contrôle dédié.

Procédure :

Mise en place d'une procédure de gestion des conflits d'intérêts.

Formation :

Poursuivre les actions de sensibilisation et renforcer la culture de conformité au sein du groupe, afin d'ancrer durablement les bons réflexes et faire connaître nos politiques à l'ensemble des collaborateurs. Objectif de 80% des collaborateurs formés.

Mise en place d'une certification annuelle auprès des collaborateurs sur le code de bonne conduite du groupe. Objectif de 100% des collaborateurs ayant signé la certification.



PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de notre démarche RSE, la protection des données personnelles constitue un enjeu éthique, juridique et sociétal majeur.

Conformément au **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**, nous avons mis en place une gouvernance dédiée visant à garantir la transparence, la sécurité et le respect des droits des personnes. **Cette gouvernance repose sur un Comité de Gouvernance des Données composé de membres du Comex et de l'équipe Data Protection, garantissant un pilotage stratégique au plus haut niveau.** Elle s'appuie également, en tant que bras armé opérationnel de la conformité, sur un réseau de référents métiers couvrant l'ensemble des périmètres fonctionnels du groupe. Ce réseau compte actuellement 22 référents (juin 2025).

La conformité RGPD est intégrée dès la conception de nos projets (« Privacy by Design ») et s'appuie sur des processus structurés : tenue du registre des traitements, sensibilisation des collaborateurs, analyses d'impact, et gestion rigoureuse des demandes d'exercice de droits, Etc.

ChapsVision accorde la plus grande importance et le plus grand soin à la protection de la vie privée et des données à caractère personnel.





PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES : FAITS MARQUANTS

Janvier 2025 :

- **Renforcement de la gouvernance Data Protection** avec l'arrivée d'une équipe dédiée, composée d'un DPO à temps plein et d'un DPO adjoint, marquant une nouvelle étape dans la structuration de la conformité RGPD au sein de l'organisation.

Entre janvier et juin 2025 :

- **9 référents métiers supplémentaires** ont été nommés afin de renforcer le dispositif existant et assurer une couverture complète de l'ensemble des périmètres du groupe.

Mars 2025 :

- Lancement du chantier de revue de la **cartographie des traitements** liés aux solutions du Groupe afin de garantir une vision à jour, exhaustive et conforme.

Mai 2025 :

- L'intranet (**Hub ChapsVision**) dédié à la protection des données a été mis à jour afin de renforcer l'accessibilité, la clarté et la pertinence des ressources RGPD mises à disposition des collaborateurs. Cette mise à jour vise à favoriser une meilleure appropriation des bonnes pratiques et à soutenir le déploiement du réseau des référents RGPD.

Juin 2025 :

- Un **nouveau process Privacy by Design** a été déployé afin de simplifier la démarche, d'accélérer l'analyse des projets et renforcer la documentation de conformité. Il intègre un questionnaire adapté à la diversité des projets et un déroulé structuré, garantissant efficacité, traçabilité et respect du principe d'Accountability.
- **Revue de la conformité des sites internet vitrines** de l'ensemble des entités du groupe, incluant : la conformité des cookies, l'audit et l'ajustement des formulaires de collecte, La vérification des politiques de confidentialité etc.

Entre janvier et mai 2025

+15

Demandes Privacy by Design
traitées

3

Analyses d'Impact sur la Protection
des données personnelles réalisées

9

Référents métiers supplémentaires

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

LES OBJECTIFS QUE NOUS NOUS ÉTIONS FIXÉS POUR 2025

Objectifs		Année	Une première partie des objectifs accomplie	
Atteindre 100 % des collaborateurs formés sur le RGPD sur l'ensemble du périmètre ChapsVision		2025	1/3 % des collaborateurs formés sur le RGPD	
Création d'un module e-learning RGPD pour la protection des données à caractère personnel		2025	Le module d'e-learning RGPD a été conçu, finalisé, et déployé	
Recrutement d'un DPO adjoint		2025	En janvier 2025, l'équipe Data Protection a été renforcée avec l'arrivée d'un DPO et d'un DPO adjoint à temps plein	
Tenir 4 comités de gouvernance RGPD par an à partir de 2025		2025	Le premier comité de gouvernance Data Protection s'est tenu en mars 2025	

L'atteinte de certains objectifs a été partiellement différée en raison de plusieurs facteurs structurants :

- Une croissance rapide du groupe, nécessitant une adaptation des priorités et des ressources ;
- Un nouveau mode opératoire de formation obligatoire pour l'ensemble des collaborateurs, plus adapté au business model de ChapsVision

Ces éléments expliquent un décalage dans le calendrier initial, mais posent aujourd'hui les bases solides pour un déploiement progressif et structuré des actions pour 2025 - 2026.



PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

OBJECTIFS QUE NOUS NOUS FIXONS POUR 2026

Vers une conformité renforcée



100 %

des sites internet seront conformes



100 %

des périmètres du Groupe disposeront d'un référent RGPD désigné



100 %

des transferts de données hors Union européenne seront cartographiés

Poursuivre les actions de sensibilisation et renforcer la culture de la protection des données au sein du groupe, afin d'ancrer durablement les bons réflexes et de faire de la conformité un enjeu partagé par l'ensemble des collaborateurs.

Poursuivre l'encadrement des transferts de données transfrontaliers, en veillant à l'utilisation de garanties appropriées (clauses contractuelles types, analyses de risques, etc.) et à la conformité avec les exigences du RGPD et des recommandations des autorités de protection des données.

L'intelligence artificielle (IA) sera abordée de manière plus structurée et approfondie en 2026, avec une attention renforcée sur les risques liés à la protection des données, en vue de se conformer pleinement au RGPD et aux exigences à venir de l'AI Act.



CONTRÔLE DES EXPORTATIONS

Dans le cadre de notre démarche RSE, le respect des réglementations liées au contrôle des exportations constitue un enjeu éthique, juridique et sécuritaire majeur.

Dans le but d'assurer sa conformité à celles-ci, ChapsVision s'est doté depuis 2023 d'un expert à plein temps sur le sujet afin d'établir une gouvernance dédiée. Conformément à la Recommandation (UE) 2019/1318 de la Commission européenne du 30 juillet 2019, le groupe s'est doté d'un **Programme Interne de Conformité** afin de garantir le **respect** des **normes légales et réglementaires**, mais également celui de nos **valeurs** et de notre **éthique**.

Le **Programme Interne de Conformité** désigne également un processus interne mis en place de façon permanente au sein de ChapsVision.

Ce processus est composé de **différentes procédures visant à assurer le respect des règles et la responsabilisation des acteurs**, internes et/ou externes, amenés à intervenir dans le cadre de nos opérations.

Aucun achat, ni aucune vente ne pourront se faire en violation des règles issues des différentes procédures.

ChapsVision place le respect des droits de l'Homme et sa participation au maintien de la paix et de la sécurité internationales au cœur de ses actions.



CONTRÔLE DES EXPORTATIONS : FAITS MARQUANTS

Depuis Janvier 2025 :

- Intégration et sensibilisation des **nouvelles sociétés acquises** par le groupe

Août 2024 :

- Mise à jour du processus TAMIS et création d'un **comité export hebdomadaire**
- Création et diffusion d'une **politique contrôle export groupe**

Janvier 2025 :

- Mise en place d'une gestion des flux intragroupe

Février 2025 :

- Actualisation et modernisation de l'on-boarding au **Programme Interne de Conformité**

Mars 2025 :

- Elargissement du périmètre contrôle export aux entités du groupe à l'**international**
- **Formation** des équipes aux nouveaux enjeux

Avril 2025 :

- Mise à disposition d'un support d'aide à l'**évaluation des risques de détournement** sur le HUB

Mai 2025 :

- L'intranet (**Hub ChapsVision**) dédié au contrôle des exportations a été mis à jour afin de renforcer l'accessibilité, la clarté et la pertinence des processus et des ressources à disposition des collaborateurs. Cette mise à jour vise à favoriser une meilleure appropriation des bonnes pratiques.

39

Comités exports hebdomadaires
tenus à date

8

Procédures internes dédiées au
contrôle des exportations

CONTRÔLE DES EXPORTATIONS

LES OBJECTIFS QUE NOUS NOUS ÉTIONS FIXÉS POUR 2024

Objectifs	Année
100% des métiers ciblés sensibilisés	2024-2025

Une première partie des objectifs accomplie
19 sessions dédiées au contrôle export réalisées auprès des collaborateurs
100% des métiers sensibilisés au contrôle des exportations

OBJECTIFS QUE NOUS NOUS FIXONS POUR 2025-2026

Vers une conformité renforcée
Poursuivre les actions de sensibilisation et renforcer la culture contrôle export internationale au sein du groupe, afin d’ancrer durablement les bons réflexes et de faire de la conformité un enjeu partagé par l’ensemble des collaborateurs.
Développer les supports pédagogiques mis à disposition des collaborateurs.
Mettre en place un module d'e-learning.
Mettre à jour la politique contrôle export du groupe.

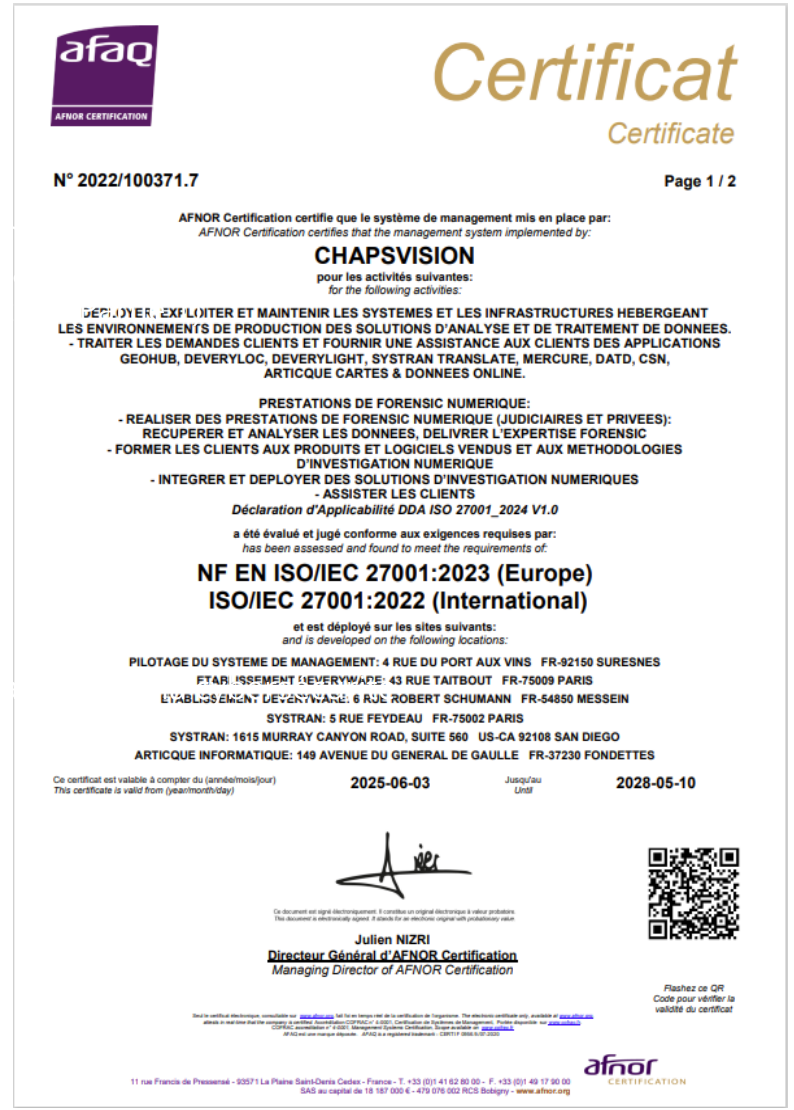


CYBER SÉCURITÉ

Le **groupe ChapsVision** a initié une démarche de **certification ISO 27.001** de ses produits dès 2019 et poursuit son développement sur ses différents produits.

Cette certification **garantit une organisation efficace de la sécurité de ses systèmes d'information, validée par l'AFNOR.**

Le groupe, doté d'une équipe dédiée à cette problématique, est fier d'avoir **renouvelé et étendu son périmètre de certification** sur 9 activités le 03 juin 2025, **poursuit son déploiement à ses autres produits** afin d'assurer à ses clients **une gestion mature des problématiques liées à la cybersécurité et à la sécurité des systèmes d'information.**





CYBER SÉCURITÉ

Le groupe ChapsvVision a développé un corpus documentaire relatif aux **règles de sécurité** composé de

- **Charte informatique**
- **Politiques de sécurité** (PSSI et compléments spécifiques)
- **Standards de sécurité** (Sécurisation Wifi, sécurisation DNS, Fail2ban, ...)

Ces documents sont **mis à disposition sur un espace interne dédié accessible à tous les collaborateurs ainsi que via une interface IA (Insight by ChapsVision)** permettant d'obtenir des réponses à des questions spécifiques (disponible en T4 2025).

CS

quelle est la politique de gestion des secrets et les règles sur les mots de passe*

View progress

✓ Thought: Je vais rechercher les documents internes qui décrivent la politique de gestion des secrets et les règles concernant les mots de passe afin de fournir une réponse précise et conforme aux directives de l'entreprise.

✓ Query: gestion des secrets règles mots de passe

✓ gestion des secrets règles mots de passe: Found 3 document(s)

Generate answer: Analyzing documents

Voici une synthèse structurée de la politique de gestion des secrets et des règles relatives aux mots de passe, basée sur les documents internes fournis.

1. Politique de gestion des secrets

Principes généraux

Gestion des clés :

Les clés doivent être sauvegardées ou archivées, puis détruites lorsqu'elles ne sont plus nécessaires.

Toutes les activités liées à la gestion des clés doivent être journalisées et auditées.

Les dates d'activation des clés sont fixées pour limiter les risques d'utilisation abusive.

L'authenticité des clés publiques doit être vérifiée, notamment via des certificats délivrés par une autorité de certification reconnue par l'ANSSI, adaptée à l'usage prévu 32.

Protection des secrets :

Les accès aux clés cryptographiques et autres secrets utilisés pour le chiffrement ou l'administration doivent être protégés par un conteneur de sécurité (logiciel ou matériel) ou un support disjoint 31.

Les prestataires doivent respecter les recommandations de l'ANSSI (Annexe B2 du RGS) pour la gestion des clés 31.

Gestion des comptes et des secrets d'authentification :

Il est recommandé de créer les comptes par groupes d'utilisateurs.

Les indispensables

Description Domaine d'application SMSI 01 V02 e...

Referencement des documents SMSI01

Fiche Mémo Certification ISO27001

Charte informatique

Dico des acronymes

Centre de ressources SMSI01

Politiques Groupe

Politique Sécurité de l'Information

Politique Gestion des changements

Politique Sécurité Gestion Projets

Politique Sécurité des Ressources Humaines

Politique Sécurité des Réseaux

Politique Sécurité Exploitation

Politique Sécurité Physique

Politique Gestion des accès

Politique Classification des Ressources

Politique Gestion des supports de stockage

Politique Utilisation des services Cloud

Politique Journalisation

Politique Cryptographie

Politique Sécurité des tiers Prestataires IT

Politique Gestion des Actifs

55

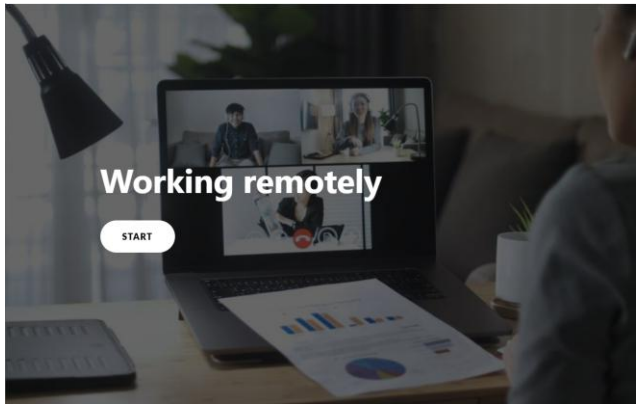
© ChapsVision - All rights reserved - Confidential



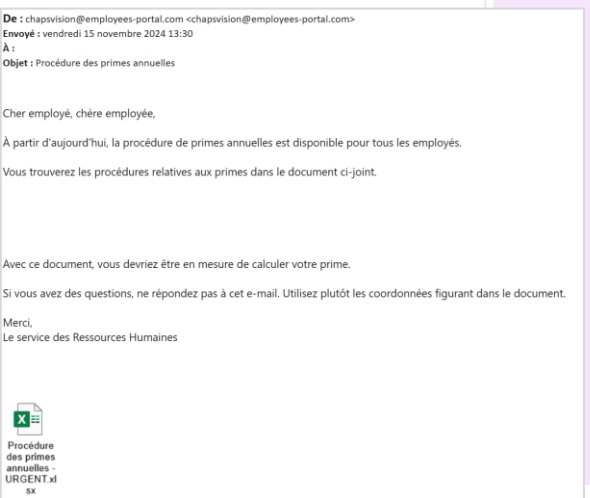
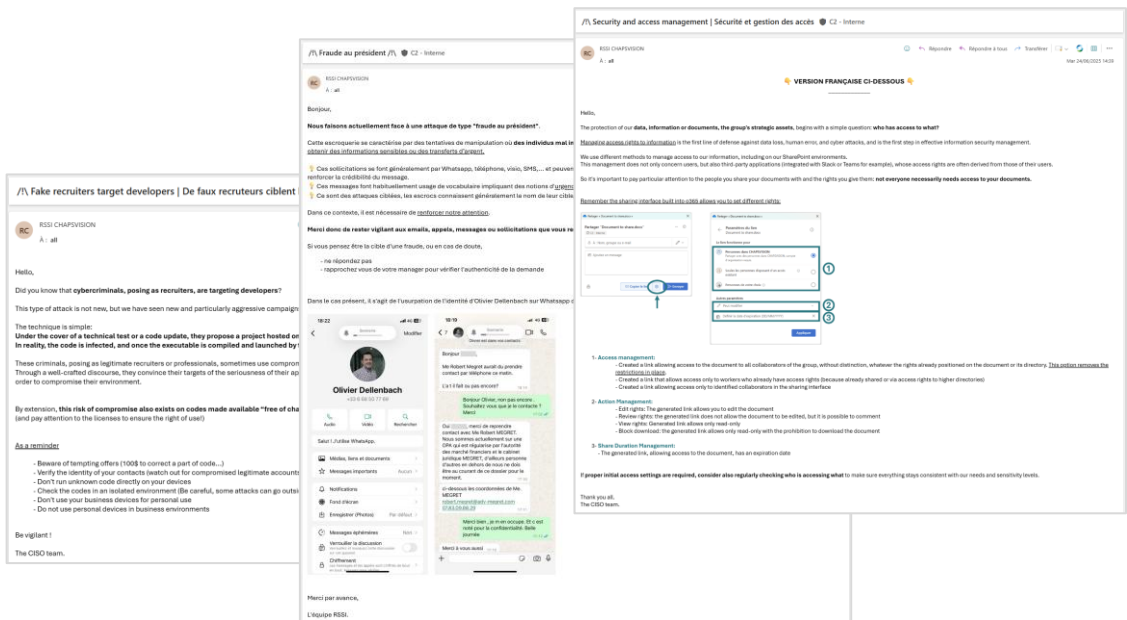
CYBER SÉCURITÉ

En complément des règles de sécurité, des **campagnes de sensibilisation à la sécurité de l'information** ont lieu régulièrement :

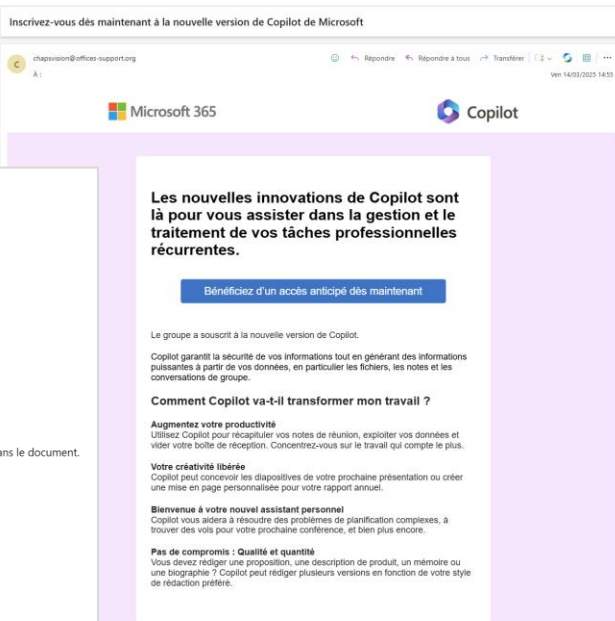
- Module obligatoire à l'arrivée des collaborateurs (sécurité de l'information, télétravail)
- Module obligatoire annuel
- Module facultatif (cybermois)
- Communications régulières par mail
- Tests de phishing



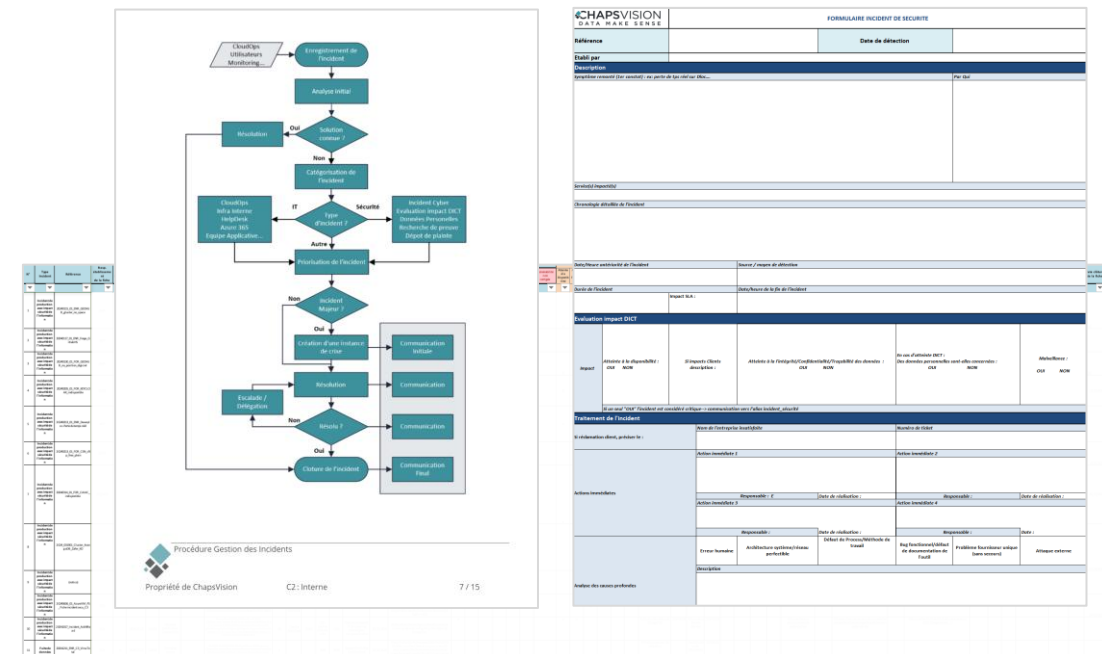
Module de sensibilisation



Tests de phishing



Le groupe ChapsVision s'appuie sur **différents processus** afin de gérer, entre autres, la **criticité de ses projets**, les **risques** et les **incidents**, ...



Gestion des incidents (processus, fiche incident, registre des incidents)



FRESQUE DU CLIMAT



ChapsVision a à cœur de sensibiliser ses collaborateurs sur les grands principes du réchauffement climatique, mais surtout sur les gestes et actions du quotidien qui peuvent faire la différence sur notre environnement.

C'est pourquoi nous avons mis en place des campagnes de sensibilisation annuelles autour des enjeux environnementaux.

4

ateliers interactifs animés par l'agence Greenflex

Suresnes le 8 décembre 2023

Paris le 23 janvier 2024

Bordeaux le 30 mai 2024

100% en ligne le 11 avril 2024

« J'ai adoré ! Pourquoi ? Et bien c'est très simple :

- L'animation de la séance a été rondement menée par le prestataire qui nous accompagne.
- J'ai appris tellement de choses en un temps record !
- J'ai pris conscience de notre impact individuel et collectif sur toute la chaîne du réchauffement climatique, mais pas que...
- J'ai changé mes pratiques... bon en vrai pas toutes encore... je peux largement mieux faire !! (et vous aussi d'ailleurs...).
- J'ai connu des collègues super sympas avec qui je n'avais encore jamais eu le temps de discuter.»

Stéphanie Levoye, Directrice Marketing & Communication



« La Fresque du Climat, c'est à mon sens apprendre ensemble, questionner ce que l'on croit savoir et partager nos doutes et nos souhaits dans le monde où nous vivons.

La forme de l'atelier est une belle expérience commune, qui a uni le groupe de participants, et nous a tous donné envie de faire mieux ! »

Vincent Gaubert, Juriste Droit des Affaires



PILIERS RSE

ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT

Chez ChapsVision nous croyons fermement que nous pouvons contribuer à la protection de l'environnement tout en assurant le développement économique de notre activité.

Notre objectif est de travailler à la réduction de notre empreinte environnementale dans un contexte stratégique de croissance et d'internationalisation.

Dans le cadre du plan d'actions RSE, nous avons mis en place plusieurs initiatives afin d'atteindre notre objectif. Nous suivons nos progrès à travers des indicateurs clés de performances.



ÉLÉMENT PIVOT DE NOTRE PILIER ENVIRONNEMENT

Le premier bilan carbone réalisé sur l'année fiscale 2022 nous a conduit à mettre en place un plan de décarbonation tenant compte des postes de consommation les plus importants.

Le plan d'actions du groupe inclut les actions ciblées post bilan carbone telles que :

- La modification progressive du parc automobile avec un renouvellement de la flotte en faveur des véhicules hybrides
- Le relamping sur l'ensemble des sites du groupe
- Le contrôle de l'utilisation des fluides frigorigènes sur les différents sites
- La communication sur les aides disponibles pour les mobilités durables et recherche de solutions pour l'expansion du covoiturage

A l'issue du deuxième bilan carbone réalisé début 2025 sur l'année fiscale 2024 qui confirme que ChapsVision est moins émetteur que nombre de ses concurrents, le groupe travaille sur un plan de décarbonation plus ambitieux qui sera validé par un organisme tiers. Le bilan carbone sera désormais effectué chaque année.

D'ores et déjà, dans le cadre de la recherche de nouveaux locaux, la sélection s'oriente vers des bâtiments présentant une conformité aux décrets Tertiaire et BACS, un DPE/GES favorable, ainsi que des certifications environnementales reconnues telles que BBC, HQE ou BREEAM in Use.

Le groupe a par ailleurs évalué les émissions évitées chez ses clients en 2024 (2096 T) grâce à son logiciel Notico Deliv.

ENVIRONNEMENT

LES OBJECTIFS QUE NOUS NOUS ÉTIONS FIXÉS POUR 2024

Objectif		Action	Année
1	Adoption de véhicules hybrides pour tous les contrats de location devant être renouvelés à partir de 2023	100% de nouveaux contrats souscrits pour des véhicules hybrides ou électriques	2023
2	Relamping de l'ensemble des sites du groupe	100% des ampoules changées sur l'intégralité des sites	2024
3	Etablissement d'une politique voyage	Déploiement de la politique au sein du groupe	2023
4	Promotion des alternatives de mobilités durables	Communication du montant des aides alloué aux collaborateurs souhaitant se convertir à une alternative de mobilité durable : vélos, vélos électriques, trottinettes, trottinettes électriques, monoroues, etc.	2023

Résultats
100% des nouveaux contrats souscrits pour des véhicules hybrides ou électriques
57% des ampoules changées sur l'intégralité des sites
1 politique Voyage déployée

Objectif reporté
À venir en 2025, la mise en œuvre d'un accord d'entreprise sur la mobilité



DES RÉSULTATS PROBANTS DANS L'ATTENTE DU PLAN DE DÉCARBONATION EN COURS D'ÉTUDE

TRANSFORMATION PROGRESSIVE DU PARC AUTOMOBILE DU GROUPE

100%
du total des véhicules renouvelés ou loués
depuis 2023 ont une motorisation hybride

NOUVELLE POLITIQUE VOYAGE POUR LES COLLABORATEURS

La communication a été effectuée en décembre 2023
pour une application à compter du 1er janvier 2024 et sera
actualisé en 2025

RELAMPING DES SITES CHAPSVISION

Dès 2023, nous avons initié certaines actions prévues pour
2024 comme le relamping de l'ensemble des sites du groupe.

57%
des sites du groupe ont été concernés par le relamping depuis
la fixation de nos objectifs.

PROMOTION DES ALTERNATIVES DE MOBILITÉ DURABLES

La promotion des alternatives de mobilité durable
est un sujet en cours de discussion entre les instances de
représentation du personnel et la direction du groupe.
Le délai a été différé à 2025.



Guide Eco responsable ChapsVision

ACTIONS ENVIRONNEMENTALES EN PLACE AU SEIN DU GROUPE CHAPSVISION

- ✓ Réduction de la production de déchets et tri des déchets dans les locaux en Ile-de France.
 - ❖ Tri **participatif** en lien avec l'entreprise Triethic (ESAT)
 - ❖ Présence de box et d'ilots pour trier et recycler (papier, plastique, carton, cartouche d'encre, piles et batteries, canettes, déchet d'équipements électriques (DEEE) traités avec une ressourcerie)
 - ❖ Travail sur un contrat national en 2025
- ✓ Politique **zéro papier** : limitation des impressions
 - ❖ Impression en **N&B** et **recto/verso** par défaut
 - ❖ Suivi du volume des impressions
 - ❖ Libération des impressions par badge
 - ❖ Centralisation des imprimantes multifonctions
- ✓ Goodies et fournitures de bureaux
 - ❖ Choix de produits éco labellisés pour les fournitures de bureaux (norme NF)
 - ❖ Choix de matériaux responsables et durables (pas de plastique, verre, bambou, bois, papier recyclé).
- ✓ Potager d'entreprise au siège de Suresnes
 - ❖ Préservation de la biodiversité
 - ❖ Végétalisation de l'environnement de travail
- ✓ Projet «green pack » plus jamais sans mon gobelet et ma bouteille» lancé. (mug + gourde en verre)
- ✓ Défis éco responsables : ramassage des déchets

PILIERS RSE

ACHATS ET VENTES RESPONSABLES

ACHATS ET VENTES RESPONSABLES

NOTRE AMBITION

Le groupe ChapsVision s'est donné pour objectif de considérer les critères environnementaux et sociaux dans le choix de ses partenaires et ses clients.

Il s'est également donné pour objectif de collaborer avec des partenaires et des clients qui mènent une politique environnementale et sociale engagée.



FORMATION DES FORCES DE VENTE

Au cœur de la stratégie RSE du groupe ChapsVision est implantée la notion de bonnes pratiques et d'éthique commerciale qui engagent toute notre force de vente. Cohérente avec nos objectifs de développement durable, l'éthique commerciale pose le cadre du respect de la réglementation.

En termes de sensibilisation des forces de vente, 100% de l'objectif a été atteint.

Les forces de vente sont au centre du dispositif de formation.

Le contrôle des exportations, les risques liés à la corruption et le respect des droits humains sont des sujets étroitement liés et essentiels, surtout dans le contexte des sanctions internationales et de la réglementation en constante évolution.

4

**Ateliers de sensibilisation
anti-corruption**

sur le périmètre vente monde dispensés en Français et Anglais aux
forces de vente

1

Session HATVP – lobby
dispensée au top management

14

Ateliers de sensibilisation export- control
adressés à l'ensemble des collaborateurs

5

Ateliers de formation spécifiques
aux fonctions spécifiquement impliquées

100%

Des forces de ventes formées

ACHATS ET VENTES RESPONSABLES

GRI 308

GRI 414

LES OBJECTIFS QUE NOUS NOUS ÉTIONS FIXÉS POUR 2024

Action	Année
Mise en place d'un process d'évaluations annuelles des fournisseurs sur les aspects sécurité, RGPD, RSE, compliance, prix, niveau de satisfaction de l'exécution de la prestation, qualité du service	2024
Déploiement du process achat groupe	2024
Etablissement de la liste des fournisseurs critiques sur les autres scopes pour la matrice de matérialité	2024
Déploiement du code de conduite RSE fournisseurs	2024
Déploiement d'un outil SRM pour la gestion des fournisseurs	2024
Identification des intermédiaires critiques du groupe	2024

100% des objectifs maintenus atteints

- 100%** des questionnaires ont été envoyés aux fournisseurs critiques identifiés sur les autres scopes, puis analysés
- 100%** des nouveaux fournisseurs ciblés ont validé le nouveau code de conduite RSE fournisseurs
- 33%** de l'ensemble des objectifs initialement fixés à échéance 2024 ont été atteints

Des objectifs repoussés

- Certains objectifs ont été repoussés par rapport à l'échéance initiale prévue :
- Déploiement d'un outil SRM Identification des intermédiaires critiques
 - Déploiement du process achat groupe
 - Mise en place d'un process d'évaluations annuelles des fournisseurs

DES OBJECTIFS RECONSIDÉRÉS EN 2024

Le travail effectué dans le cadre de la détermination de la double matérialité a permis de baliser le reste du chantier à mener autour de nos fournisseurs critiques.

Néanmoins, les nombreux challenges soulevés par la mise en place de la plateforme de SRM nous ont conduit à revoir les délais d'atteinte de certains KPI. Certaines actions ont donc été mises en pause le temps de consolider le lancement de la plateforme qui a pour objectif de nous aider à améliorer la gestion des fournisseurs du Groupe, y compris dans la cadre du suivi de leur évaluation RSE. De ce fait, le déploiement du process achat a du être repoussé.

4

Objectifs repoussés

sur le périmètre vente monde dispensés
en Français et Anglais aux forces de vente

VENTES RESPONSABLES

Compte tenu du secteur dans lequel il évolue et des produits qu'il développe ou distribue, le groupe ChapsVision porte une attention particulière à la sélection non seulement de ses fournisseurs mais également de ses clients et partenaires (process Tamis).

En effet, soucieux de la conformité réglementaire de son activité, le groupe a mis en place une démarche de filtrage des opportunités commerciales, garantissant la prévention des risques réglementaires et pénaux dans les différentes zones d'intervention de ChapsVision. Certains de ces risques sont substantiels au vu de l'activité de la société, notamment les risques de types droits de l'Homme, corruption et détournements d'usage. Cette démarche de filtrage est formalisée au sein de la nouvelle procédure de Due Diligence des partenaires d'affaires. Cette procédure identifie les partenaires d'affaires devant faire l'objet d'une analyse approfondie au regard de leur profil de risque. Les vérifications réalisées couvrent le screening de la société, ses individus clés et bénéficiaires effectifs au sein de listes de sanctions, l'analyse de l'empreinte numérique du partenaire, la compréhension de son environnement relationnel, l'existence de potentielles pressions négatives. Ces vérifications s'appuient sur des outils dédiés.

La démarche interne de conformité s'articule autour de comités internes de validation et une doctrine pays.



Un process Tamis éprouvé

Depuis mars 2023, plus d'une centaine d'opportunités passée en revue



Des partenaires diligentés

32 partenaires diligentés depuis le 2nd semestre 2024
3 partenaires rejetés



Un comité d'éthique garant des ventes responsables

5 comités tenus



Cartographie des pays

Une liste de pays blacklistés régulièrement mise à jour

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

NOS AMBITIONS



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le groupe ChapsVision, conscient des enjeux de développement durable, à la fois économiques, environnementaux, et sociétaux, a mis en place une stratégie permettant de concilier à la fois des objectifs de performance économique, des ambitions de protection et de préservation de l'environnement, et un développement social commun positif.

Pour cela, et en étroite collaboration avec les fonds d'investissement, notamment GENE0, ChapsVision s'est engagée sur 3 principaux ODD.

DÉMARCHE DURABILITÉ DU GROUPE

- ❖ Ces objectifs s'inscrivent dans le cadre de la démarche ESG Groupe.
- ❖ Ils matérialisent la contribution du Groupe vis-à-vis des enjeux internationaux définis par les Nations Unies.

CES OBJECTIFS SONT ASSOCIÉS À

- ❖ Des actions précises
- ❖ Des indicateurs associés à ces actions
- ❖ Ainsi que des cibles pour chacun de ces indicateurs

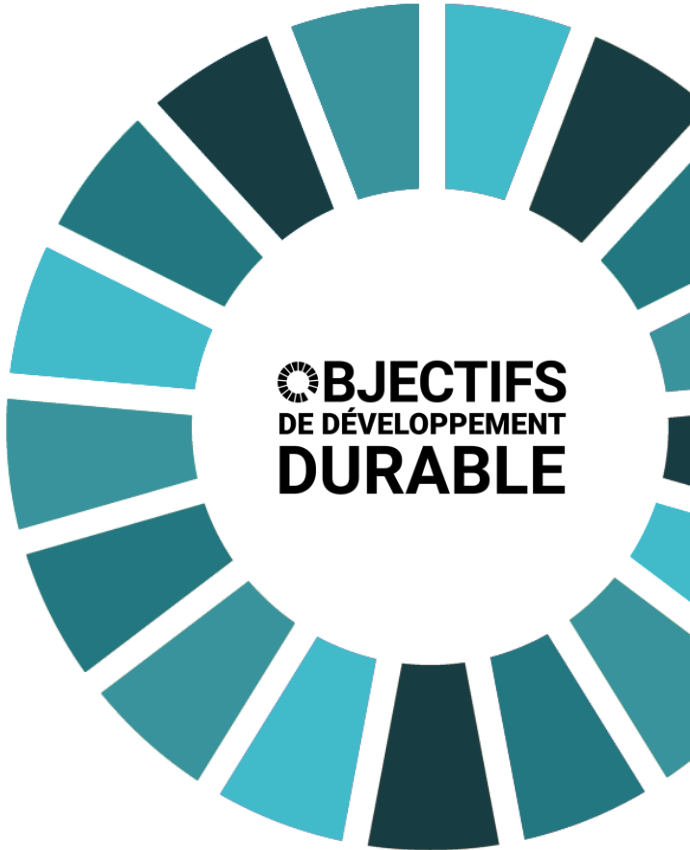
OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GROUPE CHAPSVISION

LES 4 OBJECTIFS FIXÉS POUR LE GROUPE

ODD DES NATIONS UNIES		OBJECTIFS DU GROUPE CHAPSVISION
1	Paix, justice et institutions efficaces. Cible 16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	Participer à la préservation de l'intégrité, la sécurité et la protection des données et des systèmes publics et des grands groupes stratégiques français
2	Paix, justice et institutions efficaces. Cible 16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	Contribuer à la sécurité (incluant LCBFT) et à la souveraineté nationale
3	Inégalités réduites. Cible 10.2 : D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, [...], etc.	Soutenir les personnes atteintes de déficience mentale et cognitive et leur famille au travers de l'HappyCap Foundation
4	Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques. Cible 13.2 : Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales	Réduire les émissions de gaz à effet de serre de ChapsVision et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre des clients



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES OBJECTIFS QUE NOUS NOUS ÉTIIONS FIXÉS POUR 2024

Objectif		Action	Année
1	Participer à la préservation de l'intégrité, la sécurité et la protection des données et des systèmes publics et des grands groupes stratégiques français	Atteindre 100 % des collaborateurs formés sur le RGPD sur l'ensemble du périmètre ChapsVision au 28/02/25	2024
		Maintien de la certification Deveryware 2024 sur un périmètre identique	
		Extension de la certification de Deveryware au périmètre de Tracip 2024 (forensique) d'ici 2025	
2	Réduire les émissions de gaz à effet de serre de ChapsVision et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre des clients	Calcul du bilan carbone groupe tous les 2 ans sur le périmètre existant à la date du 31/12 de l'année N-2	2024
3	Soutenir les personnes atteintes de déficience mentale et cognitive et leur famille au travers de HappyCap Foundation	2 ateliers HappyCap organisés par an	

66% des objectifs atteints

36%

d'apprenants ayant finalisé le parcours de sensibilisation via la plateforme d'e-learning

1

audit de certification ISO 27001 passé pour Deveryware sur le périmètre initial

1

extension de la certification ISO 27001 au périmètre Tracip

Décision fin 2024 d'effectuer désormais un bilan carbone chaque année



NOTRE DÉMARCHE DURABILITÉ DANS LES PROCHAINS MOIS

ChapsVision va se concentrer sur les aspects suivants dans les prochains mois :

- ❖ Nouvelle gouvernance de la durabilité
- ❖ Actualisation de la stratégie de durabilité en lien avec
 - ❖ Les fondements et le positionnement du groupe
 - ❖ La refonte de la plateforme de marque
 - ❖ Les travaux sur la CSRD
- ❖ Plan de décarbonation et sensibilisation des collaborateurs, bilan carbone désormais annuel.
- ❖ Travail collectif sur
 - ❖ La gouvernance et les outils de pilotage du groupe
 - ❖ L'identité et la culture du groupe
- ❖ Renforcement de la politique handicap et de la relation entre ChapsVision et HappyCap
- ❖ Tableau de bord
- ❖ Participation aux travaux du Pacte Mondial des Nations Unies

Les réflexions suivantes seront également menées :

- ❖ Mise en place d'un SMIA : système de management de l'IA pour une IA responsable et éthique.



5

ANNEXES



NORMES GRI

Le groupe a décidé de standardiser ses indicateurs de reporting en s'inspirant de normes GRI pertinentes relativement à son secteur d'activité.

Les indicateurs que nous avons définis en nous inspirant de cette norme seront vérifiés conformément à notre plan d'actions, à mesure du déroulement au calendrier.

En matière d'éthique et de compliance, nous nous inspirons de la norme GRI n°418.

Sur le pilier social et droit de l'homme, nous nous inspirons des normes GRI n° 403-5 pour la formation SST, n°404-1 pour la formation des collaborateurs, n°405-2 pour la mesure de l'écart de rémunération H/F.

Concernant le pilier Achat et Ventes responsables nous tirons désormais certains indicateurs des normes GRI n°308 et n°414.





CHAPSVISION

DATA MAKES SENSE

www.chapsvision.fr

